



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E58059

VALABLE JUSQU'AU 25/05/2024

ÉDITÉ LE 16/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1991

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC DIJON 382467009

Siret : 382 467 009 00017

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 0721 5008

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP 294576F1244000 / 001 608895/0

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP 294576F1244000 / 001 608895/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : GLANTENAY SARL

17 RUE DU CHEMIN VERT  
21150 VENAREY LES LAUMES

Téléphone : 03 80 96 05 79

Portable :

Site Internet : www.glantenay.com

E-mail : entreprise.glantenay@orange.fr

Responsabilité légale :  
GLANTENAY CHRISTIAN GÉRANT

Fax : 03 80 96 19 37

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	14/02/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	28/04/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE DIJON  
BATIMENT LE MAJOR  
170 AVENUE JEAN JAURES  
21000 DIJON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.